

16 MAI 1986

CARTES DE LA RADIOACTIVITE SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS  
AU 15 MAI 1986

- 1) AIR AU SOL : Moins de 0,007 Becquerel par m<sup>3</sup> sur l'ensemble du pays sauf dans les Alpes-Maritimes où l'on relève encore 0,04 Becquerel par m<sup>3</sup>. Ainsi se confirme le retour à une situation équivalente à celle qui précédait l'accident de Tchernobyl.
- 2) RAYONNEMENT GAMMA AMBIANT : 10 à 30 microrads par heure pour l'ensemble du territoire. Fluctuations habituelles du bruit de fond. Retour confirmé au niveau de base de l'exposition ambiante avant l'accident.
- 3) RADIOACTIVITE SURFACIQUE RESIDUELLE: 240 mégabecquerels par km<sup>2</sup> en moyenne pour l'ensemble du territoire. Niveau actuel de la radioactivité surfacique réduit de moitié environ par rapport à celui de la semaine précédente.
- 4) LAIT : 73 Becquerels par litre en moyenne pour le pays. Netto diminution de l'activité des laits en Iode 131 par rapport à la semaine précédente.

CONCLUSION : Le retour à la situation précédant l'accident est confirmé pour l'air au sol et l'exposition ambiante.

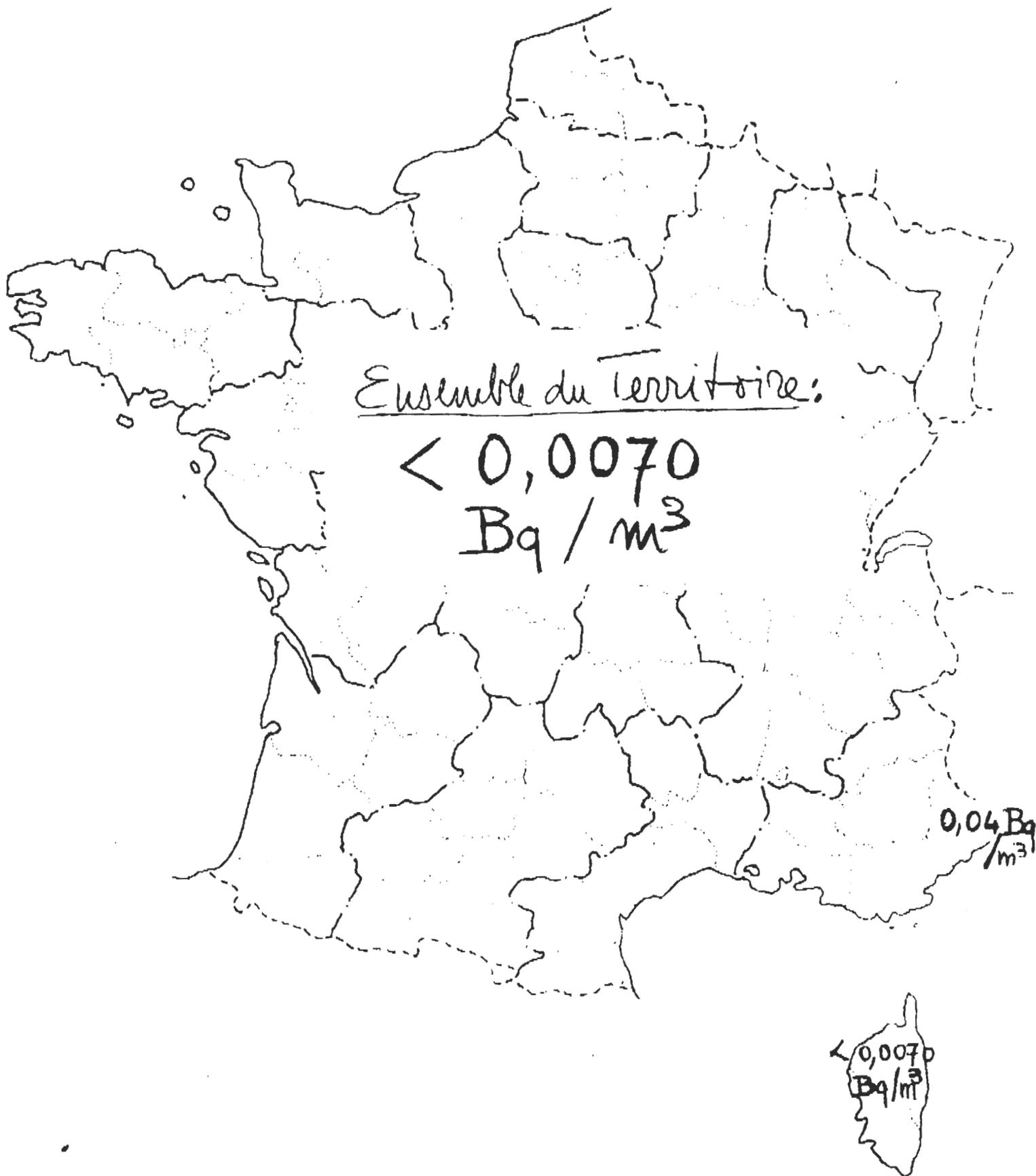
La faible radioactivité qui subsiste encore dans le lait ne présente aucun problème pour la Santé publique et s'explique par le retard introduit par le métabolisme des animaux.

Rappelons qu'à aucun moment les radioactivités mesurées en France depuis cet accident n'ont constitué, ni ne constituent, dans ce pays le moindre danger pour la santé des adultes ni des enfants.

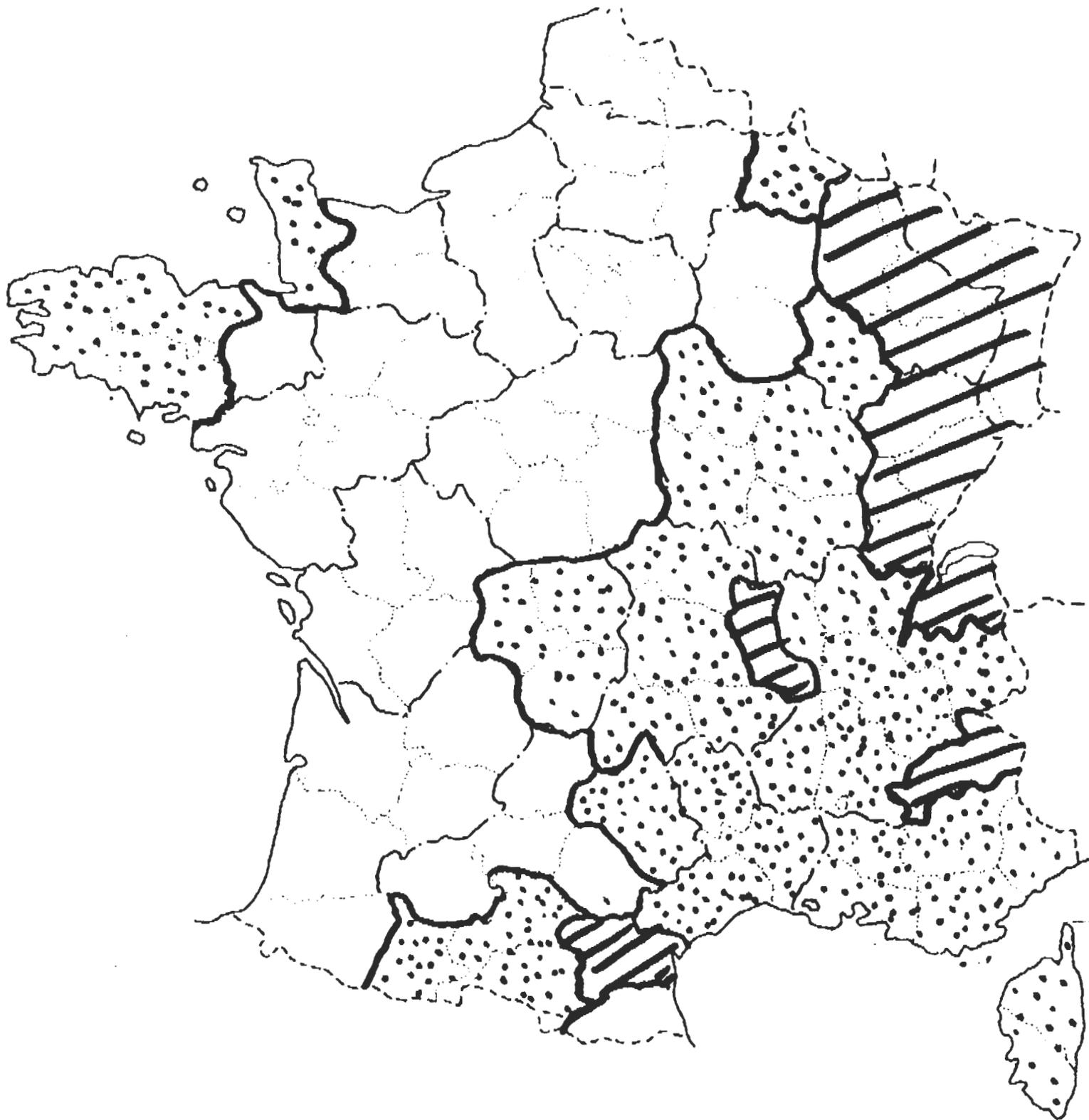
Rappelons aussi que les seules normes ou limites réglementairement opposables dans les pays de la Communauté Européenne, notamment pour les denrées alimentaires quelles qu'elles soient, sont les normes de base des directives d'Euratom du 15 juillet 1980 et du 3 septembre 1984.

AIR AU SOL EN BECQUEREL PAR METRE CUBE

AU 15 MAI 1986



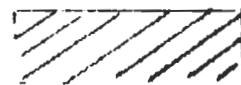
RAYONNEMENT GAMMA AMBIANT EN MICRORAD PAR HEURE AU 15 MAI 1986



MOINS DE 10 MICRORADS  
PAR HEURE



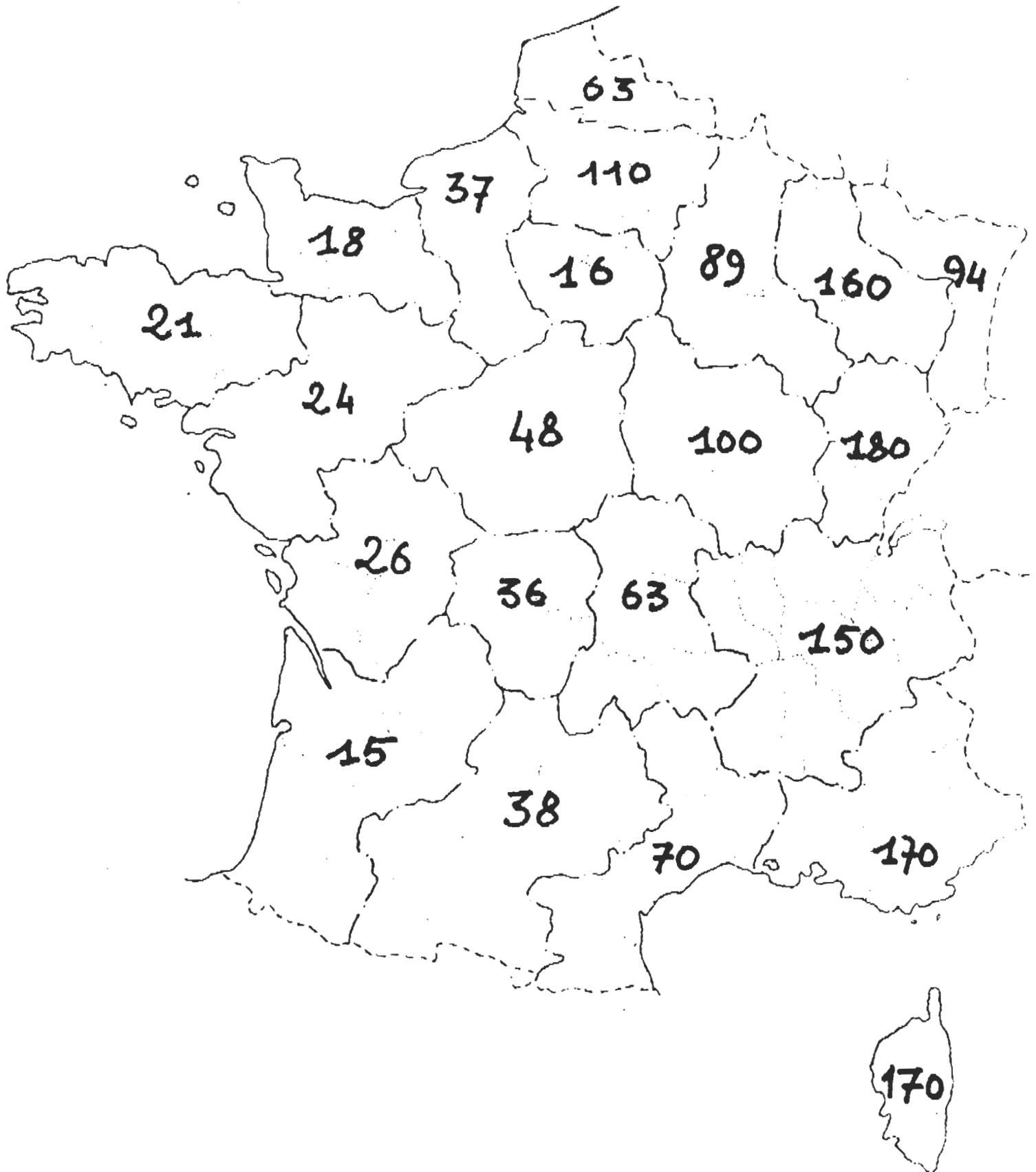
DE 10 A 20 MICRORADS  
PAR HEURE



DE 20 A 30 MICRORADS  
PAR HEURE



## RADIOACTIVITE DU LAIT (IODE 131) EN BECQUEREL PAR LITRE AU 15 MAI 1986



## COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite de l'accident survenu à Tchernobyl le Ministre délégué chargé de la santé et de la famille, interrogé par le public au sujet de divers domaines de la vie courante, rappelle et confirme ce qui suit :

La Santé Publique n'est aucunement menacée par les conséquences de cet accident.

Les activités courantes peuvent donc être poursuivies sans précautions particulières, notamment :

- alimentation : les eaux habituellement potables, le lait, les produits alimentaires frais ou de conserve peuvent être consommés quel que soit l'âge du consommateur,
- activités de plein air : elles peuvent être menées sans modification (travaux divers, jeux, sports, promenade, baignade).

Aucune précaution particulière ne s'impose donc, mais les règles ordinaires d'hygiène s'appliquent normalement.

Paris, le 16 mai 1986.

Michèle BARZACH

Ministre Délégué chargé de la Santé et de la Famille

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite de l'accident survenu à Tchernobyl, le Ministre délégué, chargé de la santé et de la famille a été saisi de certaines inquiétudes de femmes enceintes qui craignent pour leur enfant à naître.

Le Ministre de la Santé tient à confirmer que de telles inquiétudes sont totalement injustifiées et sans aucun fondement scientifique, ni médical.

Le déroulement des grossesses en cours ne nécessite aujourd'hui, à ce titre, absolument aucune précaution particulière.

Paris, le 16 mai 1986.

Michèle BARZACH

Ministre Délégué chargé de la Santé et de la Famille